

LE TAUX D'INTÉRÊT BANCAIRE SUR LES PRÊTS AUX PETITS COMMERÇANTS, AGRICULTEURS ET PÊCHEURS

M. Sinclair Stevens (York-Simcoe): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse également au ministre des Finances. Étant donné que les banques à charte imposent maintenant à un grand nombre de petits hommes d'affaires, d'agriculteurs et de pêcheurs un taux d'intérêt réel supérieur à 10 p. 100 par an, soit plus de 2.5 p. 100 au-dessus du taux préférentiel soi-disant bas, le ministre voudrait-il nous dire si c'est ainsi qu'il a conçu sa politique de prêts à deux taux. Bref, a-t-il envisagé d'imposer un taux aux grandes sociétés et un taux relativement supérieur aux petits commerçants, agriculteurs et pêcheurs?

Des voix: Bravo!

L'hon. John N. Turner (ministre des Finances): Monsieur l'Orateur, les banques appliquent effectivement un système de double taux. Si le député a des preuves allant à l'encontre de cette politique, je serais heureux d'étudier les faits dans ce cas-ci.

M. Stevens: En l'absence du ministre des Finances hier, le premier ministre a affirmé qu'il était certain que les banques suivaient les directives du ministre des Finances pour ce qui a trait au maintien du double taux d'escompte sur les prêts bancaires. Le ministre dirait-il à la Chambre comment il s'y est pris pour contrôler les initiatives des banques à charte à l'égard des prêts consentis aux petites entreprises pendant cette période de resserrement monétaire ou ne demande-t-il pas mieux que de s'en remettre entièrement à la surveillance de l'inspecteur général des banques, avec la collaboration d'un secrétaire et d'un commis...

M. l'Orateur: A l'ordre. La parole est au ministre des Finances.

● (1440)

M. Turner (Ottawa-Carleton): Monsieur l'Orateur, comme nous commençons à recevoir les chiffres à l'égard des prêts bancaires de moins de \$100,000, de \$500,000, de 1 million de dollars, etc, et sur la destination de ces prêts, nous espérons pouvoir fournir des chiffres à l'appui.

* * *

[Français]

LE BILINGUISME

ON SUGGÈRE DE VERSER DES SUBVENTIONS AUX PROVINCES EN VUE DE FACILITER L'ENSEIGNEMENT DES LANGUES OFFICIELLES DANS LES ÉCOLES ÉLÉMENTAIRES

M. Réal Caouette (Témiscamingue): Monsieur l'Orateur, j'aimerais vous faire remarquer que nous complétons la ronde pour une première fois, à la suite de questions supplémentaires et d'autres questions qui ont été posées entre les notes et celles des conservateurs progressistes surtout.

Monsieur l'Orateur, je désire poser une question au très honorable premier ministre.

Étant donné qu'il est assez difficile de devenir bilingue à l'âge de 50 ans, le premier ministre nous dirait-il si, parmi les mesures susceptibles de favoriser l'enseignement des deux langues au Canada, le gouvernement a l'intention de verser des subventions à toutes les provinces canadiennes

Questions orales

afin de favoriser l'enseignement des deux langues officielles dans toutes les écoles élémentaires du Canada?

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Monsieur le président, la Chambre sait que le gouvernement fédéral verse des sommes considérables à toutes les provinces canadiennes pour l'enseignement, soit de l'autre langue officielle, soit de l'autre langue comme langue seconde. Ces sommes d'argent sont dépensées par les provinces, mais une certaine vérification est faite par le gouvernement fédéral. Un rapport a été fait à ce sujet à la dernière conférence fédérale-provinciale, et le secrétaire d'État a effectivement déclaré qu'il avait vu ce rapport et que nous avions l'intention de continuer à appliquer le système, mais en contrôlant un peu mieux, si possible, la dépense de ces sommes par les gouvernements provinciaux pour nous assurer qu'effectivement l'argent servait à l'enseignement des langues plutôt qu'à d'autres usages.

* * *

[Traduction]

LA SANTÉ

L'AUGMENTATION DES CAS DE MALADIES TROPICALES AU CANADA—DEMANDE D'INITIATIVES POUR LA FORMATION DE SPÉCIALISTES

M. P. B. Rynard (Simcoe-Nord): Monsieur l'Orateur, je désire poser une question au ministre de la Santé nationale et du Bien-être social. Vu l'augmentation alarmante de maladies tropicales au Canada, le danger de contagion que présentent les 200,000 visiteurs en provenance des pays tropicaux et la rareté des médecins spécialisés dans ce domaine qui fait que les médecins compétents sont surchargés de travail, le ministre envisage-t-il de prendre des mesures pour assurer une aide fédérale visant à fournir des programmes de formation et des médecins afin de faire face à ce très grave problème?

L'hon. Marc Lalonde (ministre de la Santé nationale et du Bien-être social): Monsieur l'Orateur, je tiens à remercier le député d'avoir signalé le problème à mon attention. Nous sommes en communication permanente avec le centre des maladies tropicales et parasitiques de Toronto et nous cherchons ensemble des moyens d'améliorer la situation. En même temps, les visiteurs arrivent si nombreux au Canada qu'il n'est pas facile de faire subir un examen médical à tout le monde, sans parler du problème pratique du point de vue administratif et technique. C'est davantage l'ère de l'avion à réaction que les maladies tropicales elles-mêmes qui est à l'origine de cette situation.

M. Rynard: Puis-je demander au ministre de la Santé nationale et du Bien-être social s'il va communiquer avec le ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration au sujet de cette question si importante?

M. Lalonde: Je vais certainement le faire, monsieur l'Orateur, mais le problème n'est pas facile à résoudre.

* * *

[Français]

LE CANADIEN NATIONAL

QUESTION RELATIVE À CERTAINS WAGONS ABANDONNÉS PRÈS DE VARENNES

M. Claude Wagner (Saint-Hyacinthe): Monsieur le président, je désire poser une question à l'honorable ministre des Transports.